



Guide du parent

Parc Bon-Pasteur, été 2019

Mot de bienvenue à la réunion

Bienvenue à tous au Parc Bon-Pasteur. Il nous fait grandement plaisir de vous accueillir, vos enfants et vous-mêmes, sur notre terrain de jeux. Ce document, de même que la présente réunion, ont pour but de vous informer des activités et des règlements du camp. Avant tout, vous devez vous procurer, auprès du moniteur de votre enfant, un aide-mémoire des sorties ainsi que la feuille d'autorisations de sorties à compléter et à nous remettre dès que possible. Nous prendrons le temps de faire le tour de ce document et nous nous réservons une période de questions à la fin de la réunion.

Présentation de l'équipe d'animation

Notre équipe d'animation est composée d'une coordonnatrice, d'une coordonnatrice-adjointe (également responsable de parc), d'une responsable-adjointe de parc, toutes trois portant des chandails rouges. Notre équipe est également composée de moniteurs de groupe (chandails verts), de monitrices à l'intégration (chandails oranges) et d'apprentis (chandails bleus). Il nous fera plaisir de vous rencontrer tout au long de l'été!

Comme certains d'entre vous sont déjà au courant, les camps NDL ont été restructurés cette année. En effet, notre équipe de coordination a pris sous son aile le nouveau camp *Explo-SpArts*. Vous verrez ainsi que nous avons apportés quelques changements quant aux manières de fonctionner aux camps NDL afin d'uniformiser l'animation de nos camps de jour et par le fait même, d'assurer un meilleur encadrement de vos enfants tout au long de l'été.

Les membres de l'équipe d'animation du Parc Bon-Pasteur porteront les chandails identifiés au dos par le logo du camp 2019, sous le thème de *Jumanji*, lequel vous pourrez voir sur la dernière page de ce document. Celui-ci est le même dessin que les chandails de sorties que nous remettrons aux enfants lors des premières journées de parc. Les membres de l'équipe d'animation et les enfants des camps *Explo-SpArts* porteront des chandails aux mêmes couleurs que ceux du parc Bon-Pasteur. Le dessin de leurs chandails sera toutefois le logo de ce camp, sous la forme d'un cercle. Pour toutes questions générales, vous pourrez vous référer, en tout temps, à un employé (moniteur ou responsable) d'un camp ou de l'autre, tous se feront un plaisir de répondre à vos interrogations! Nous vous invitons toutefois à discuter avec un employé de notre camp ou encore un responsable d'un des camps pour toutes questions spécifiques afin d'être certain que les informations sont bien transmises et que vous recevez les bonnes informations! Considérant cette restructuration, nous vous demandons de bien vouloir être compréhensifs lors des premières journées de parc, puisque des ajustements seront assurément à apporter!

Informations générales

Cette année, le parc débutera lundi le 1^{er} juillet 2019 à 9h00 et se terminera le vendredi 16 août à 16h00. Le service de surveillance animée sera offert lors de ces journées selon les heures régulières (mentionnées ci-bas). Tous les jours, les activités régulières du parc débutent à 9h00 et se terminent à 16h00.

Service de surveillance animée

Le service de surveillance animée débute à 7h00 tous les matins et se termine à 9h00. Il recommence ensuite à 16h00, soit après la journée de parc, et se termine à 18h00. Si votre enfant n'est pas inscrit au service de surveillance, il n'est pas sous la responsabilité du parc avant 9h00 et après 16h00. Lorsque vous venez porter votre enfant le matin, il est important d'aller donner la présence de celui-ci à la personne en charge. De plus, lorsque vous viendrez chercher votre enfant au service de surveillance, la personne en charge, soit la personne ayant le cartable de présences en main, vous demandera de mentionner le mot de passe vous permettant de venir chercher votre enfant (préalablement déterminé par vous lors de l'inscription de votre enfant), ce qui nous permettra de confirmer que vous êtes bien autorisé à quitter avec lui. C'est ainsi votre responsabilité de transmettre ce mot de passe aux autres personnes qui seront autorisées à venir chercher votre enfant au cours de l'été! En cas d'incertitude quant au mot de passe que vous avez choisi, nous vous invitons à vérifier auprès du moniteur de votre enfant à la fin de cette rencontre ou encore de communiquer avec les coordonnatrices (par courriel ou téléphone, informations disponibles à la fin de ce document).

Nous en profitons également pour vous mentionner que le service de surveillance animée doit être payé pour au plus tard le vendredi précédant la semaine de SSA auquel votre enfant est inscrit. ***Veillez prendre note que si votre enfant se présente au SSA et qu'il n'y est pas inscrit ou que le SSA est impayé, il n'est pas sous notre responsabilité. De plus, si vous venez chercher votre enfant passé 18 heures, des frais de 5\$ par tranches de 15 minutes s'appliqueront automatiquement.***

Journée type

9h00 à 9h15 : Accueil des enfants (sur le terrain de soccer)

9h15 à 9h30 : Rassemblement (en compagnie des camps Explo-SpArts)

9h30 à 10h15 : Période de jeux

10h15 à 10h30 : Collation + crème solaire

10h30 à 11h45 : Période de jeux

11h45 à 12h30 : Dîner + crème solaire

12h30 à 13h15 : Période de jeux

13h15 à 14h15 : Piscine (ou période de jeux au parc et jeux d'eau)

14h15 à 14h30 : Collation + crème solaire

14h30 à 15h30 : Piscine (ou période de jeux au parc et jeux d'eau)

15h30 à 15h45 : Système de motivation

15h45 : Rassemblement de fin de journée (aucun départ avant la fin de celui-ci)

16h00 : Départ à la maison et début du SSA

Contrôle des départs

Nous vous rappelons, que comme à chaque année, aucun départ ne sera autorisé pendant le rassemblement du soir, soit entre 15h45 et 16h00. Les moniteurs étant occupés à animer le rassemblement en question, il ne leur est pas possible d'assurer le départ sécuritaire des enfants. Nous demandons ainsi aux parents d'attendre la fin de celui-ci avant de quitter avec leurs enfants. Lorsque vous viendrez chercher votre enfant, vous devrez, tout comme lors des départs du SSA, mentionner le **mot de passe** au dossier afin de pouvoir quitter avec l'enfant. *C'est également votre responsabilité de transmettre celui-ci à toutes les personnes autorisées à venir chercher votre enfant en cours d'été.*

Nous vous demandons, si vous vivez une situation particulière et qu'une personne ne figurant pas sur la liste de personnes autorisées à venir chercher votre enfant doit exceptionnellement venir chercher celui-ci, d'aviser les responsables du parc dès le début de la journée. Dans ce cas, nous vous demanderons de remplir un formulaire indiquant qu'une autre personne est autorisée à quitter avec votre enfant. De plus, si vous devez venir chercher votre enfant avant 16h00, veuillez vous présenter au bureau des responsables afin que l'on vous aide à le trouver sur le site. Si vous avez un imprévu, vous pouvez appeler au parc entre 9h00 et 16h00. Plus rapidement nous serons avisées, plus rapidement nous pourrons transmettre le message au moniteur!

Locaux en cas de pluie

Pendant les journées de pluie, assurez-vous que votre enfant ait un imperméable ainsi que des vêtements et des souliers adaptés (les bottes de pluie sont idéales). Effectivement, dans le cas où il n'y aurait qu'une fine pluie à l'extérieur, veuillez prendre note qu'il se peut que les groupes aillent jouer dehors! Des activités à l'intérieur seront aussi animées dans les installations prévues à cet effet, soit au gymnase Nathalie Giguère dans l'école Escalade 2. Certains groupes se déplaceront également pour aller au chalet du parc après le rassemblement du matin (vers 9h30) et y resteront jusqu'au rassemblement du soir (retour au gymnase vers 15h30).

En cas de pluie, le service de surveillance animée ainsi que l'accueil du matin et départ du soir se feront dans le gymnase de l'école Escalade 2.* Si tel est le cas, nous indiquerons sur la clôture à l'entrée du parc ainsi que sur la porte du chalet Bon-Pasteur que nous sommes dans l'école avec **UNE AFFICHE COLORÉE. Veuillez lire attentivement s'il vous plait! Considérant la fusion des camps NDL, le service de surveillance animée et les rassemblements des jours de pluie se feront, tout comme les journées régulières, avec les camps Explo-SpArts. Afin de faciliter la gestion de l'accueil des jeunes et d'éviter toutes pertes d'objets personnels, nous vous invitons à être attentifs aux consignes de la personne en charge de l'accueil quant à l'endroit où votre enfant doit déposer ses choses à son arrivée. Afin de vous permettre de vous repérer, des affiches seront installés dans le couloir et sur les portes des vestiaires (justement réservées pour les jeunes du parc Bon-Pasteur). Encore une fois, le dessin du camp 2019 en plus du numéro de groupe de votre enfant seront vos points de repère!

Matériel nécessaire

Votre enfant doit avoir en tout temps : un lunch froid, deux collations, une gourde d'eau, un chapeau ou une casquette, de la crème solaire, des espadrilles (ou sandales fermées à l'arrière), une serviette de plage, un costume de bain ainsi que des souliers d'eau (veuillez noter que ceux-ci sont obligatoires dans les jeux d'eau, nous ne ferons pas d'exceptions). SVP, veuillez porter une attention particulière à la tenue vestimentaire de votre enfant lorsqu'il vient au parc. Les espadrilles, les « shorts » et les « t-shirts » sont les meilleurs choix.

- Nous vous demandons de faire une première application de la crème solaire le matin avant d'arriver au parc. Nous vous rappelons que nos moniteurs n'ont pas le droit d'appliquer de la crème solaire à vos enfants, ils peuvent simplement superviser, c'est pourquoi vos enfants doivent savoir l'appliquer! Au cours de la journée, il y aura au moins trois périodes où les moniteurs demanderont aux enfants de se crémiser et ils s'assureront que cela est bien fait.
- Nous vous demandons aussi que chacun de vos enfants ait une bouteille de crème solaire, car il est interdit de partager.

L'heure du dîner

Tous les enfants doivent avoir un repas froid et vous devez vous assurer que le repas restera froid tout au long de la journée (ice-pack). Nous vous rappelons que le partage de nourriture entre les enfants n'est pas permis, il est ainsi de votre responsabilité de fournir un repas complet et des portions suffisantes pour combler son appétit. Il est interdit d'amener des aliments contenant des noix ou des arachides et évitez les contenants en verre si possible.

- ✓ Si votre enfant a une allergie quelconque et que vous ne l'avez pas mentionné sur la fiche santé, veuillez nous aviser le plus tôt possible.
- ✓ Si votre enfant doit prendre de la médication, veuillez aviser les responsables tout de suite après la réunion afin que nous remplissions les documents nécessaires.
**Le personnel du camp n'est pas autorisé à donner quelconque médication si nous n'avons pas le formulaire de prise de médicament complété et signé par le parent ainsi que le médicament prescrit dans le contenant reçu du pharmacien avec l'étiquette faisant preuve d'ordonnance.*

Test de nage

La formule ayant changée cette année, les tests de nage (obligatoires pour les enfants âgés de 7 à 9 ans inclusivement) ont eu lieu le 16 juin dernier. Nous vous rappelons que ceci était la seule période pour passer le test de nage et qu'il n'y aucune possibilité de reprendre ce test. S'il ne vous a pas été possible de vous présenter au test de nage, votre enfant devra alors obligatoirement porter une veste de flottaison individuelle lors des périodes de baignades. Pour identifier les enfants qui doivent porter une VFI et ceux qui n'en ont pas de besoin, le parc fournira des bracelets rouges et des bracelets verts à tous les enfants.

Piscine

Pour la baignade, celle-ci a lieu à la piscine du parc Maria-Goretti. Nous irons à la piscine approximativement de 14h00 à 15h00. Pour les enfants qui ne veulent pas se baigner, il y a la possibilité de faire d'autres activités pendant cette période. Toutefois, nous vous demandons de les encourager à se baigner. Tous les enfants âgés de 5-6 ans devront obligatoirement porter une veste de flottaison individuelle pour se baigner. *Veillez noter que les VFI sont fournis par la piscine.*

Dans l'éventualité où vous devez venir chercher votre enfant au courant de l'après-midi et que son groupe est à l'horaire pour la piscine, il est important de le mentionner aux responsables ainsi qu'au moniteur, afin que nous gardions votre enfant sur le parc.

En bref :

- ✓ **5-6 ans** : veste de flottaison obligatoire
- ✓ **7-9 ans** : test de nage (ou VFI à la demande du parent)
- ✓ **10-12 ans** : test de nage à la demande du parent seulement

- ✓ **Bracelet rouge** : L'enfant doit obligatoirement porter une veste de flottaison.
- ✓ **Bracelet vert** : L'enfant ne porte pas de veste de flottaison.

**Nous vous demandons d'encourager votre enfant à conserver son bracelet de piscine le plus longtemps possible afin d'éviter le gaspillage, mais aussi pour économiser du temps!*

Aide-mémoire et autorisation de sorties

L'aide-mémoire qui vous a été remis à votre arrivée contient l'ensemble des sorties et des activités prévues pour le groupe d'âge de votre enfant. Pour chaque sortie, votre enfant sera accompagné de son moniteur, de son apprenti ainsi que d'une responsable de parc. Pour que votre enfant puisse participer aux sorties, il est **obligatoire** qu'il remette à son moniteur la feuille d'autorisation de sorties signée par un parent (ou un tuteur). Nous vous demandons d'ailleurs de remplir cette feuille le plus rapidement possible afin d'éviter que votre enfant soit pénalisé et doive rester au parc. **ATTENTION : Cette feuille n'est pas une feuille de présence; nous voulons savoir si vous nous autorisez à quitter le parc avec votre enfant pour la sortie prévu, dans l'éventualité où votre enfant serait présent au parc lors de cette journée!*

Lors des journées de sorties, soit tous les mercredis, les autobus quittent au plus tard à 9h15. Il est donc important de vous assurer de venir porter votre enfant entre 8h45 et 9h00 maximum afin de laisser le temps aux moniteurs de prendre les présences et de donner les consignes avant le départ en autobus. Veuillez noter que lors des jours de sortie, aucun groupe ne reste sur le parc. Si vous venez porter votre enfant une fois l'autobus parti, vous devrez aller porter votre enfant directement sur les lieux de l'activité ou encore de le garder à la maison pour la journée.

Identification des choses de vos enfants et objets perdus

Nous vous recommandons fortement d'identifier les effets personnels de vos enfants pour éviter les objets perdus ou volés. Un bac sera mis à votre disposition pour les objets perdus pendant l'été. Nous vous demandons de vérifier régulièrement si ce bac contient des choses qui appartiennent à vos enfants, car celle-ci se remplit à une vitesse incroyable! De plus, nous publierons occasionnellement des photos de ces items sur notre page Facebook des Loisirs NDL.

De plus, tout appareil électronique est non seulement fortement déconseillé, mais sera également confisqué par l'équipe d'animation et conservé dans le bureau des responsables. Vous devrez venir les récupérer dans le bureau des responsables en personne. Par souci d'équité pour l'ensemble des jeunes, pour éviter les pertes ou les bris et pour nous éviter la gestion de ce matériel, nous vous demandons ainsi de bien vouloir les laisser à la maison. Il en est de même pour les cartes Pokémon ou tout autre objet que les enfants voudraient s'échanger.

Veillez noter que l'équipe d'animation des camps NDL n'est pas responsable des pertes, bris ou vols des objets qui ne sont pas autorisés au camp!

Thématique, journées spéciales et bricolages

Si vous avez du matériel de bricolage à la maison (conserves, rouleaux de papier de toilette, etc.) dont vous n'avez plus de besoin, il nous fera un grand plaisir de les récupérer. Pour ce qui est des journées spéciales, elles sont organisées par notre équipe d'animation et elles ont pour but d'amuser les enfants, de les motiver et de faire ressortir leur créativité. Tout au long de l'été, plusieurs journées spéciales seront offertes à vos enfants. Il se peut que vous receviez des messages concernant du matériel supplémentaire ou des déguisements à apporter lors de ces journées, donc nous vous demandons de bien lire ceux-ci.

Le thème de l'été 2019 est le monde de *Jumanji*! Votre enfant se verra emporté dans ce monde imaginaire tout au long de l'été et devra réaliser de nombreuses épreuves pour nous aider à récupérer le moniteur perdu dans le jeu... Le monde imaginaire de *Jumanji* nous réserve une foule de surprises! Réussirons-nous à retrouver notre cher moniteur?

* Vente de Mr. Freeze *

Encore cette année, afin de financer des superbes sorties de fin de camp, nous vendrons des Mr. Freeze deux jours par semaine. Nous vous invitons donc à fournir à votre enfant, tous les mardis et jeudis, un 1\$ afin de se procurer sa gâterie glacée!

Politique de violence

Afin d'assurer le bon déroulement du programme Vacances-été, la sécurité des enfants et des moniteurs est primordiale. Ainsi, tous gestes de violence (frapper, donner des coups, mordre, lancer des objets, intimidation, sacres) seront soumis à la politique de violence présentée ci-dessous.

1^{er} avertissement : Appel de la responsable aux parents afin de trouver des solutions. L'intervention sera également consignée par écrit.

2^e avertissement : Rencontre de la coordonnatrice et la responsable avec le jeune et les parents afin de trouver des solutions. L'intervention sera également consignée par écrit.

3^e avertissement : Rencontre de la coordonnatrice et la responsable avec le jeune et les parents qui doivent absolument venir chercher leur enfant. Une suspension ferme de deux jours est automatique, excluant la journée de l'incident.

4^e avertissement : Les parents doivent absolument venir chercher leur enfant au parc et rencontrer la coordonnatrice et la responsable du parc. Une lettre indiquant que l'enfant est retiré du programme Vacances-été pour le reste de l'été sera envoyée par la poste.

Veillez prendre note que si le comportement de votre enfant est jugé inacceptable par l'équipe de gestion, il est possible qu'il soit également soumis à ces conséquences. De plus, il est à noter que ces règles s'appliquent à l'ensemble des jeunes fréquentant le parc, y compris ceux au secteur de l'intégration. Un comportement jugé comme « terrible » peut mener à une expulsion immédiate du parc.

Numéros de téléphone importants

Le numéro de téléphone pour nous joindre au chalet Bon-Pasteur est le : **(418) 849-3263**, entre 8h00 et 16h00 (contrôles des départs, informations ou commentaires). Vous pouvez laisser un message en tout temps et il nous fera plaisir de retourner votre appel le plus rapidement possible.

Vous pouvez également rejoindre Jessica Bouchard (responsable de parc et coordonnatrice-adjointe au volet PVE) via l'adresse courriel suivante : loisirs.ndl2@ccapcable.com

Si vous désirez communiquer avec la coordonnatrice des camps NDL, Émilie Dubé, il vous est possible de la faire par téléphone au **418-849-3396** ou par courriel : loisirs.ndl2@ccapcable.com

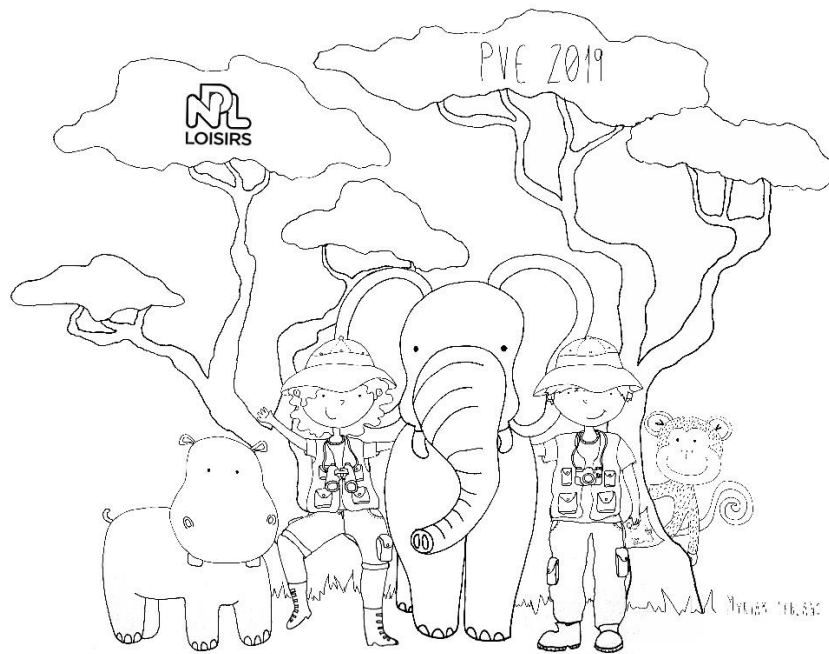
N'hésitez surtout pas à venir nous voir dans notre bureau du parc, il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions! ☺

Mot de la fin, commentaires et questions

Un info-parents sera affiché sur la page Facebook des Loisirs Notre-Dame-des-Laurentides (nous vous invitons donc, par le fait même, à aimer la page des Loisirs), et ce, à chaque semaine afin de vous tenir informés des activités à venir sur le parc et des sorties. Nous vous demandons de bien lire celui-ci, car il pourrait répondre à plusieurs de vos questions. Nous y partagerons également des photos de vos enfants aussi régulièrement que possible!

En terminant, si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous téléphoner. Il nous fera grandement plaisir de discuter avec vous, et ce, tout au long de l'été.

Merci à vous et bon été à tous! ☺



Jessica Bouchard,
Coordonnatrice-adjointe au volet Programme Vacances-Été et Responsable du parc Bon-Pasteur

Alexandra Gagnon,
Responsable-adjointe du parc Bon-Pasteur

Émilie Dubé,
Coordonnatrice des camps NDL

Ainsi que toute l'équipe d'animation du parc !